

Bloc 3. - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Compétences	Modules de formation
<p>6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage</p> <p>1. Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale</p> <p>2. Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité</p> <p>3. Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-professionnelle</p> <p>4. Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique</p> <p>5. Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin</p> <p>6. Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>1 - Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle</p> <p>2 - Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage</p> <p>3 - Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage</p>	<p>Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage</p> <p>Objectifs de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles - Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation <p>Eléments de contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information et droits des patients : - Notions législatives et réglementaires ; - Le cadre réglementaire relatif aux droits des patients ; - Le secret médical, le secret professionnel ; - Le consentement des patients ; - Législation et déontologie concernant l'isolement, la contention, la limitation des mouvements et les droits des patients ; - Le rôle de l'aide -soignant dans l'information du patient ; - La bientraitance : identification des facteurs qui contribuent à la bientraitance, prévention, repérage des signes de maltraitance et transmission aux personnes compétentes. - Les techniques de communication (approche théorique et pratique) : - Observation ; - Entretien ; - Ecoute active et reformulation ; - Communication verbale et non verbale ; - Le jeu et l'animation ; - Règles et procédures de communication dans un contexte professionnel. ; - Accueil et information de la personne et de

	<p>son entourage ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Education à la santé d'une personne pour favoriser ou maintenir son autonomie ; - Participation à l'animation à but thérapeutique en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire ; - Participation à la démarche éthique. - Relation et communication à la personne soignée, à l'entourage et aux aidants : - Le développement psychosociologique de l'homme, les relations humaines, l'insertion dans la société, le lien social ; - Les valeurs et les principes : respect, discrétion, écoute sans jugement, confidentialité ; - Adaptation de la communication et de la relation dans des situations spécifiques : situations de violence, désorientation, situation de handicap, fin de vie, pathologie chronique, urgence, annonce, ... - Concept de mort, soins palliatifs et accompagnement de la personne en fin de vie, démarche éthique. - Démarche d'information, d'éducation et de prévention : rôle d'information dans les domaines de l'éducation à la santé, de l'hygiène de vie courante et de la sécurité domestique. <p>Initiation à l'anglais professionnel ou à une autre langue étrangère ou régionale en fonction de la spécificité du territoire d'implantation de l'IFAS.</p> <p>Un approfondissement de la langue française peut également être proposé.</p>
<p>7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure 2. Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation 3. Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation 4. Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des 	<p>Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs</p> <hr/> <p>Objectifs de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure - Accompagner les activités et le développement des compétences des

<p>activités et adapter son encadrement</p> <p>5. Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage</p> <p>6. Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <p>1 - Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel</p> <p>2 - Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel</p>	<p>personnes en formation</p> <p>Eléments de contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des pairs et accueil de nouveaux professionnels - Transmission d'informations - Projet et objectifs de formation - Tutorat et accompagnement des personnes en formation - Transmission de savoir-faire et réajustement de la transmission - Evaluation des acquis
<p>Modalités d'évaluation du bloc de compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée - Evaluation des compétences en milieu professionnel 	
<p>Critères d'évaluation</p> <p>1 - Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle</p> <p>2 - Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage</p> <p>3 - Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage</p> <p>4 - Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel</p> <p>5 - Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel</p>	